

FONDATION MARICHETTE INC.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 décembre 2019



TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2019

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
États des revenus et dépenses	2
États de l'évolution de l'actif net	3
Bilans	4
États des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation Marichette Inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la FONDATION MARICHETTE INC., qui comprennent les bilan au 31 décembre 2019, 31 décembre 2018 et 1er janvier 2018 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FONDATION MARICHETTE INC. au 31 décembre 2019, 31 décembre 2018 et 1er janvier 2018 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dieppe, Canada
le 26 avril 2020

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.

Comptables professionnels agréés



FONDATION MARICHETTE INC.

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES

Exercice terminé le 31 décembre

20192018

REVENUS

Recette des collectes de fonds	68 397 \$	229 554 \$
Revenus de placement	11 402	29 059
Variation de la valeur marchande des placements	57 257	(30 010)

137 056228 603

DÉPENSES

Bourses	14 500	5 000
Fourniture de bureau	583	494
Frais d'administration des placements	5 092	4 644
Frais directs des levées de fonds	19 708	7 984
Frais divers	-	433
Intérêts et frais bancaires	85	44
Publicité et promotion	2 611	2 386

42 57920 985

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES**94 477 \$**207 618 \$

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

Non audité

FONDATION MARICHETTE INC.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

SOLDE AU DÉBUT

724 889 \$

517 271 \$

Excédent des revenus sur les dépenses

94 477

207 618

SOLDE À LA FIN

819 366 \$

724 889 \$

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

Non audité

FONDATION MARICHETTE INC.

BILANS Au	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 janvier 2018
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	34 403 \$	30 056 \$	14 980 \$
PLACEMENTS (note 4)	784 963	701 396	502 291
	819 366 \$	731 452 \$	517 271 \$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs et frais courus	- \$	6 563 \$	- \$
ACTIF NET			
Non affecté	819 366	724 889	517 271
	819 366 \$	731 452 \$	517 271 \$

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

Non audité

FONDATION MARICHETTE INC.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

20192018

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des revenus sur les dépenses

94 477 \$

207 618 \$

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Variation de la valeur marchande des placements

(57 257)30 010

37 220

237 628

Variation nette des éléments hors caisse du
fonds de roulement :

Créditeurs et frais courus

(6 563)6 563

30 657244 191

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements

(26 310)(229 115)

AUGMENTATION DE L'ENCAISSE**4 347**

15 076

ENCAISSE AU DÉBUT**30 056**14 980

ENCAISSE À LA FIN**34 403 \$**30 056 \$

VOIR LES NOTES COMPLÉMENTAIRES

Non audité

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Marichette Inc. (la Fondation), est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est d'offrir un service de bourses à des résidentes du Nouveau-Brunswick désireuses de poursuivre une formation susceptible de leur permettre d'atteindre l'autonomie financière. Elle est enregistrée auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance et est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) - Comptabilité, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (OSBL), qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des revenus

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Les placements de la Fondation sont dans des fonds communs et sont inscrits initialement à la juste valeur et sont subséquemment portés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur des fonds communs est basée sur la valeur du marché selon le cours de clôture. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. Tous les autres instruments financiers sont inscrits initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

Non audité

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

3. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Ces états financiers sont les premiers états financiers que la Fondation a préparés en conformité avec la Partie III du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada - Comptabilité, qui regroupe les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada. Dans le cadre de la préparation de son bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 (la date de transition), la Fondation a appliqué le chapitre "1501, Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif", de façon rétroactive à l'aide des quatre principes suivants, ce qui fait en sorte qu'elle :

- i. a comptabilisé tous les actifs et les passifs dont la comptabilisation est requise par les PCGR;
- ii. n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les PCGR ne le permettent pas;
- iii. a reclassé des éléments qui avaient été préalablement comptabilisés sous un type d'actif, de passif ou comme une composante des actifs nets, mais qui sont maintenant comptabilisés sous un autre type d'actif, de passif ou de composante des actifs nets; et
- iv. a appliqué les PCGR pour évaluer tous les actifs et les passifs comptabilisés.

Les conventions comptables que la Fondation a utilisées pour la préparation de son bilan d'ouverture par l'application de ces principes n'ont entraîné aucun ajustement aux soldes présentés dans le bilan préparé selon les conventions comptables antérieures de la Fondation.

4. PLACEMENTS ET EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS

Les placements détenus dans les fonds communs se détaillent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 janvier 2018
Fonds à revenu fixe	530 469 \$	479 156 \$	389 556 \$
Fonds d'actions	254 494	222 240	112 735
	784 963 \$	701 396 \$	502 291 \$

La Fondation est exposée à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers, principalement ses placements. Les principaux risques auxquels la Fondation est exposée sont les suivants :

Non audité

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

4. PLACEMENTS ET EXPOSITIONS AUX RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 décembre 2019, les placements détenant des titres en devises étrangères et convertis en dollars canadiens représentent 192 998\$ (31 décembre 2018 - 171 728\$ et 1 janvier 2018 - 128 671\$).

Risque de prix

Les placements détenus dans les fonds communs sont exposés à un risque de prix et présentent un risque de perte en capital. Le niveau de risque maximum découlant de ces placements équivaut à leur juste valeur.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les placements en fonds à revenu fixe sont exposés à ce risque.

5. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Après la date du bilan, l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment les interdictions de voyage, les périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique. La durée et l'incidence de l'écllosion de la COVID-19 demeurent inconnues, tout comme l'efficacité des interventions monétaires et fiscales des gouvernements et de la banque centrale qui visent à stabiliser la conjoncture économique. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable l'ampleur et la gravité des événements, ni leur incidence sur la situation financière et les résultats financiers de la Fondation pour les périodes futures.

La Fondation évalue actuellement l'incidence de cette situation sur la juste valeur de ses placements, qui pourrait être importante, et les répercussions seront comptabilisées au cours de l'exercice 2020. La juste valeur des placements de la Fondation au 31 décembre 2019 reflète la juste valeur à cette date et ne comprends aucun ajustement subséquent.

Non audité